

Demande d'aide financière — Maisons lézardées

Pour faire une demande d'aide financière servant à défrayer les coûts reliés à la réparation de fondations, veuillez faire parvenir ce formulaire dûment complété ainsi que les documents requis à amenagementurbain@ville.dorval.qc.ca.

Nom du demandeur (propriétaire)	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Date de la demande	
Confirmation	<p>Je confirme avoir joint à cette demande les documents suivants :</p> <p>le rapport de l'inspecteur de la Cité dans lequel il est indiqué qu'au moins une fissure a pu être observée sur les fondations du bâtiment visé par une demande d'aide financière</p> <p>le rapport d'expertise de l'entreprise spécialisée en la matière (ingénieur, technicien, etc.) dans lequel celle-ci atteste que l'affaissement de la fondation résulte des conditions du sol</p> <p>un devis détaillé des travaux à exécuter et au moins deux soumissions. Les soumissions doivent être détaillées et ventilées et doivent notamment indiquer la nature, la quantité et le prix des travaux à réaliser;</p> <p>une preuve que les entrepreneurs dont les soumissions sont considérées pour établir le coût des travaux reconnus détiennent les licences appropriées et valides délivrées par la Régie du bâtiment du Québec;</p> <p>les factures des entrepreneurs ayant exécuté les travaux.</p>

Toute demande jugée incomplète pourrait être refusée.